

GSHP



Notice d'utilisation

Pompe à chaleur géothermique

GSHP 5 MR-E – GSHP 5 TR-E
GSHP 9 MR-E – GSHP 9 TR-E
GSHP 12 MR-E – GSHP 12 TR-E
GSHP 15 TR-E
GSHP 19 TR
GSHP 27 TR



Cher client,

Merci d'avoir fait l'acquisition de cet appareil.

Nous vous invitons à lire attentivement la présente notice avant d'utiliser votre appareil. Conservez ce document dans un endroit adapté afin de pouvoir vous y référer ultérieurement. Pour garantir un fonctionnement sûr et efficace, nous vous recommandons de procéder régulièrement aux opérations d'entretien nécessaires. Notre service Après-Vente et notre équipe technique peuvent vous apporter leur aide dans ces opérations.

Nous espérons que vous profiterez de votre produit pendant de longues années.

Table des matières

1	Consignes de sécurité	5
1.1	Consignes générales de sécurité	5
1.2	Recommandations	6
1.3	Consignes spécifiques de sécurité	7
1.3.1	Fluide frigorigène R410A	7
1.4	Responsabilités	9
1.4.1	Responsabilité du fabricant	9
1.4.2	Responsabilité de l'installateur	9
1.4.3	Responsabilité de l'utilisateur	9
2	Symboles utilisés	9
2.1	Symboles utilisés dans la notice	9
2.2	Symboles utilisés sur l'appareil	10
2.3	Symboles utilisés sur la plaquette signalétique	10
3	Caractéristiques techniques	10
3.1	Homologations	10
3.1.1	Directives	10
3.2	Données techniques	11
3.2.1	Conditions d'utilisation	11
3.2.2	Pompe à chaleur	11
3.2.3	Préparateur d'eau chaude sanitaire	16
3.2.4	Pompe de circulation	16
4	Description du produit	16
4.1	Description générale	16
4.2	Principaux composants	17
4.3	Description du tableau de commande	17
4.3.1	Description des touches	17
4.3.2	Description de l'afficheur	17
5	Utilisation	20
5.1	Utilisation du tableau de commande	20
5.1.1	Navigation dans les menus	20
5.1.2	Accéder au niveau Utilisateur	20
5.1.3	Accéder au mode chauffage	20
5.1.4	Accéder au mode production d'eau chaude sanitaire	21
5.2	Démarrage	21
5.3	Arrêt	22
5.4	Protection antigel	22
6	Réglages	22
6.1	Liste des paramètres	22
6.1.1	Niveau Utilisateur	22
6.2	Réglage des paramètres	28
6.2.1	Régler l'heure et la date	28
6.2.2	Régler les températures de consigne	29
6.2.3	Sélectionner le mode de fonctionnement	29
6.2.4	Forcer la production d'eau chaude sanitaire	30
6.2.5	Sélectionner un programme horaire	30
6.2.6	Personnaliser un programme horaire	30
6.2.7	Calibrer les sondes	32
6.2.8	Régler le contraste et l'éclairage de l'affichage	32
6.3	Accéder aux valeurs mesurées	32
7	Entretien	33
7.1	Généralités	33
7.1.1	Coordonnées du professionnel pour le Service Après-Vente	33
7.2	Opérations de contrôle et d'entretien standard	34
8	En cas de dérangement	34
8.1	Codes d'erreur	34
8.1.1	Messages d'erreur	34
8.1.2	Défauts	34

8.2	Incidents et remèdes	35
8.2.1	Anti court-cycle	35
8.2.2	Effacement des sondes de la mémoire de la carte électronique	35
9	Mise hors service	36
9.1	Procédure de mise hors service	36
10	Mise au rebut	36
10.1	Mise au rebut et recyclage	36
11	Environnement	36
11.1	Economies d'énergie	36
12	Annexes	37
12.1	Fiche de produit - Dispositifs de chauffage des locaux par pompe à chaleur	37
12.2	Fiche de produit - Régulateur de température	38
12.3	Fiche de produit combiné - Pompes à chaleur moyenne température	38

1 Consignes de sécurité

1.1 Consignes générales de sécurité



Danger

Cet appareil peut être utilisé par des enfants âgés d'au moins 8 ans et par des personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou dénuées d'expérience ou de connaissance, s'ils (si elles) sont correctement surveillé(e)s ou si des instructions relatives à l'utilisation de l'appareil en toute sécurité leur ont été données et si les risques encourus ont été appréhendés. Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil. Le nettoyage et l'entretien par l'utilisateur ne doivent pas être effectués par des enfants sans surveillance.



Avertissement

En cas de fuite de fluide frigorigène :

- Eteindre l'appareil.
- Ouvrir les fenêtres.
- Ne pas utiliser de flamme nue, ne pas fumer, ne pas actionner de contacts.
- Éviter tout contact avec le fluide frigorigène. Risque de gelures.
- Chercher la fuite probable et y remédier sans délai. N'utiliser que des pièces d'origine pour le remplacement d'un composant frigorifique défectueux.

Ne pas toucher les tuyaux de liaison frigorifique les mains nues lors du fonctionnement de la pompe à chaleur. Risque de brûlure ou gelure.



Avertissement

Afin de limiter le risque de brûlure, installer un dispositif limitant la température de l'eau chaude, comme par exemple un mitigeur thermostatique. France : arrêté du 30 novembre 2005 modifiant l'article 36 de l'arrêté du 23 juin 1978 relatif aux installations fixes destinées au chauffage et à l'alimentation en eau chaude sanitaire des bâtiments d'habitation, des locaux de travail ou des locaux recevant du public.

Prendre des précautions avec l'eau chaude sanitaire. Suivant les réglages de la pompe à chaleur, la température de l'eau chaude sanitaire peut dépasser 65 °C.

Ne pas entrer en contact prolongé avec les radiateurs. Suivant les réglages de la pompe à chaleur, la température des radiateurs peut dépasser 60 °C.

L'installation doit répondre en tout point à la réglementation en vigueur dans le pays qui régit les travaux et interventions dans les maisons individuelles, collectives ou autres constructions.

Respecter les pressions et températures minimales et maximales (70 °C) de l'eau pour assurer un fonctionnement correct de l'appareil. Voir chapitre Caractéristiques techniques.

Installer l'appareil en respectant les règles nationales d'installation électrique.

Un moyen de déconnexion doit être prévu dans les canalisations fixes conformément aux règles d'installation.

Si un câble d'alimentation est fourni avec l'appareil et qu'il se trouve endommagé, il doit être remplacé par le fabricant, son service après-vente ou des personnes de qualification similaire afin d'éviter un danger.

Cet appareil doit impérativement être raccordé à la terre de protection.

La mise à la terre doit être conforme aux normes d'installation en vigueur.

Effectuer la mise à la terre avant tout branchement électrique.

Type et calibre de l'équipement de protection : se reporter au chapitre Section de câbles conseillée. Voir Notice d'installation et d'entretien.

Pour connecter l'appareil au réseau électrique, se reporter au chapitre Raccordements électriques. Voir Notice d'installation et d'entretien.

Si l'appareil n'est pas câblé d'usine, réaliser le câblage suivant le schéma de câblage décrit dans le chapitre Raccordements électriques. Voir Notice d'installation et d'entretien.

Afin d'éviter tout danger dû au réarmement intempestif du coupe-circuit thermique, cet appareil ne doit pas être alimenté par l'intermédiaire d'un interrupteur externe, comme une minuterie, ou être connecté à un circuit qui est régulièrement mis sous tension et hors tension par le fournisseur d'électricité.

Séparer les câbles très basse tension des câbles d'alimentation 230/400 V.



Danger

Avant tout travail de câblage sur le circuit électrique, couper l'alimentation électrique, vérifier l'absence de tension et sécuriser le disjoncteur à l'aide d'un dispositif de consignation de disjoncteur.

Avant toute intervention, lire attentivement les documents qui accompagnent le produit. Ces documents sont également disponibles sur notre site internet. Voir dernière page.



Voir aussi

Caractéristiques techniques, page 10

1.2 Recommandations



Important

Conserver ce document à proximité du lieu d'installation.



Important

Respecter l'espace nécessaire pour installer correctement la pompe à chaleur. Se référer au chapitre Encombrement de la pompe à chaleur de la notice d'installation et d'entretien.



Important

Seul un professionnel qualifié est autorisé à assembler, raccorder, mettre en service et entretenir l'installation.



Attention

Ne pas retirer l'habillage de la pompe à chaleur sauf pour les opérations d'entretien et de dépannage. Toujours remettre l'habillage en place après ces opérations.



Important

- Ne jamais enlever ni recouvrir les plaquettes signalétiques et étiquettes apposées sur la pompe à chaleur.
- Les plaquettes signalétiques et étiquettes doivent être lisibles pendant toute la durée de vie de la pompe à chaleur. Remplacer immédiatement les étiquettes d'instruction et de mises en garde abîmées ou illisibles.



Avertissement

Ne pas mettre l'eau de chauffage et l'eau sanitaire en contact dans l'installation de chauffage.



Attention

N'effectuer aucune modification sur la pompe à chaleur pour bénéficier de la garantie.

**Attention**

La fonction de protection antigèle ne fonctionne pas si la pompe à chaleur est hors tension.

**Attention**

Préférer le mode **VACANCES** à la mise hors tension de la pompe à chaleur pour assurer les fonctions suivantes :

- Antigommage des circulateurs,
- Protection antigèle.

1.3 Consignes spécifiques de sécurité

**Avertissement**

Fluide frigorigène et tuyauterie :

- Utiliser uniquement le fluide frigorigène **R410A** pour remplir l'installation.
- Utiliser des outils et des composants de tuyau spécialement conçus pour une utilisation avec le fluide frigorigène **R410A**.
- Utiliser des tuyaux en cuivre désoxydé au phosphore pour le transport du fluide frigorigène.
- Stocker les tuyaux de liaison frigorifique à l'abri de la poussière et de l'humidité (risque d'endommager le compresseur).
- Ne pas utiliser de cylindre de charge.
- Protéger les éléments de la pompe à chaleur, dont les isolations et les éléments de structure. Ne pas surchauffer les tubes car les brasures des éléments peuvent provoquer des dégradations.
- Le contact du fluide frigorigène avec une flamme peut provoquer des émanations de gaz toxiques.

1.3.1 Fluide frigorigène R410A

Identification du produit

Appel d'urgence : Centre Antipoison INRS/ORFILA +33 0145425959

Identification des dangers

Effets néfastes sur la santé:

- Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent provoquer des asphyxies par réduction de la teneur en oxygène.
- Gaz liquéfié : le contact avec le liquide peut provoquer des gelures et des lésions oculaires graves.
- Classification du produit : ce produit n'est pas classé comme « préparation dangereuse » selon le règlement de l'Union Européenne.

Si le réfrigérant R410A est mélangé avec de l'air, cela peut provoquer des pointes de pression dans les tuyaux frigorifiques et entraîner une explosion et d'autres risques.

Composition/Information sur les composants

Nature chimique : le R410A est composé de Difluorométhane R32 et de Pentafluoroéthane R125

Tab.1 Composition du fluide R410A

Nom	Proportion	Numéro CE	Numéro CAS
Difluorométhane R32	50%	200-839-4	75-10-5
Pentafluoroéthane R125	50%	206-557-8	354-33-6

Le Potentiel de Réchauffement Planétaire (PRP) du R410A est de 2088 suivant le rapport d'évaluation numéro 4 du GIEC (1924 suivant le rapport d'évaluation numéro 5 du GIEC).

Tab.2 Précautions d'emploi

Premiers secours	<p>En cas d'inhalation :</p> <ul style="list-style-type: none"> Retirer le sujet de la zone contaminée et l'amener au grand air. En cas de malaise : appeler un médecin. <p>En cas de contact avec la peau :</p> <ul style="list-style-type: none"> Traiter les gelures comme des brûlures. Rincer abondamment avec de l'eau tempérée, ne pas retirer les vêtements (risque d'adhérence avec la peau). Si des brûlures apparaissent, appeler immédiatement un médecin. <p>En cas de contact avec les yeux:</p> <ul style="list-style-type: none"> Rincer immédiatement avec de l'eau en maintenant les paupières bien écartées (minimum 15 minutes). Consulter immédiatement un ophtalmologiste.
Mesures de lutte contre l'incendie	<ul style="list-style-type: none"> Agents d'extinction appropriés : tous les agents d'extinction sont utilisables. Agents d'extinction non appropriés : aucun à notre connaissance. En cas d'incendie à proximité, utiliser les agents d'extinction adaptés. Risques spécifiques : <ul style="list-style-type: none"> Elévation de pression : en présence d'air, un mélange inflammable peut se former dans certaines conditions de température et de pression. Sous l'action de la chaleur, dégagement de vapeurs toxiques et corrosives. Méthodes particulières d'intervention : refroidir à l'eau pulvérisée les capacités exposées à la chaleur. Protection des intervenants : <ul style="list-style-type: none"> Appareil de protection respiratoire isolant autonome. Protection complète du corps.
En cas de dispersion accidentelle	<p>Précautions individuelles :</p> <ul style="list-style-type: none"> Eviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas intervenir sans équipement de protection adapté. Ne pas respirer les vapeurs. Faire évacuer la zone dangereuse. Arrêter la fuite. Supprimer toute source d'ignition. Ventiler mécaniquement la zone de déversement. <p>Nettoyage / décontamination : laisser évaporer le produit résiduel.</p> <p>En cas de contact avec les yeux : rincer immédiatement avec de l'eau en maintenant les paupières bien écartées (minimum 15 minutes). Consulter immédiatement un ophtalmologiste.</p>
Manipulation	<ul style="list-style-type: none"> Mesures techniques : ventilation Précautions à prendre : <ul style="list-style-type: none"> Interdiction de fumer. Eviter l'accumulation de charges électrostatiques. Travailler dans un lieu bien ventilé.
Protection individuelle	<ul style="list-style-type: none"> Protection respiratoire : <ul style="list-style-type: none"> En cas de ventilation insuffisante : masque à cartouche de type AX. En espace confiné : appareil de protection respiratoire isolant autonome. Protection des mains : gants de protection en cuir ou caoutchouc nitrile. Protection des yeux : lunettes de sécurité avec protections latérales. Protection de la peau : vêtement en coton majoritaire Hygiène industrielle : ne pas boire, manger ou fumer sur le lieu de travail.
Considérations relatives à l'élimination	<p>i Important L'élimination doit se faire conformément aux réglementations locales et nationales en vigueur.</p> <ul style="list-style-type: none"> Déchets de produit : consulter le fabricant ou le fournisseur pour des informations relatives à la récupération ou au recyclage. Emballages souillés : réutiliser ou recycler après décontamination. Détruire en installation autorisée.
Réglementation	<ul style="list-style-type: none"> Règlement (UE) N° 517/2014 du Parlement Européen et du Conseil du 16 avril 2014 relatif aux gaz à effet de serre fluorés et abrogeant le règlement (CE) n° 842/2006. Installations classées ICPE France n° 1185.

1.4 Responsabilités

1.4.1 Responsabilité du fabricant

Nos produits sont fabriqués dans le respect des exigences des différentes directives applicables. Ils sont de ce fait livrés avec le marquage **CE** et tous les documents nécessaires. Ayant le souci de la qualité de nos produits, nous cherchons en permanence à les améliorer. Nous nous réservons donc le droit de modifier les caractéristiques indiquées dans ce document.

Notre responsabilité en qualité de fabricant ne saurait être engagée dans les cas suivants :

- Non-respect des instructions d'installation et d'entretien de l'appareil.
- Non-respect des instructions d'utilisation de l'appareil.
- Défaut ou insuffisance d'entretien de l'appareil.

1.4.2 Responsabilité de l'installateur

L'installateur a la responsabilité de l'installation et de la première mise en service de l'appareil. L'installateur est tenu de respecter les instructions suivantes :

- Lire et respecter les instructions données dans les notices fournies avec l'appareil.
- Installer l'appareil conformément à la législation et aux normes actuellement en vigueur.
- Effectuer la première mise en service et toutes les vérifications nécessaires.
- Expliquer l'installation à l'utilisateur.
- Si un entretien est nécessaire, avertir l'utilisateur de l'obligation de contrôle et d'entretien de l'appareil.
- Remettre toutes les notices à l'utilisateur.

1.4.3 Responsabilité de l'utilisateur

Pour garantir le fonctionnement optimal de l'installation, vous devez respecter les consignes suivantes :

- Lire et respecter les instructions données dans les notices fournies avec l'appareil.
- Faire appel à un professionnel qualifié pour réaliser l'installation et effectuer la première mise en service.
- Se faire expliquer l'installation par l'installateur.
- Faire effectuer les contrôles et entretiens nécessaires par un professionnel qualifié.
- Conserver les notices en bon état et à proximité de l'appareil.

2 Symboles utilisés

2.1 Symboles utilisés dans la notice

Dans cette notice, différents niveaux de danger sont utilisés pour attirer l'attention sur des indications particulières. Nous souhaitons ainsi assurer la sécurité de l'utilisateur, éviter tout problème et garantir le bon fonctionnement de l'appareil.



Danger

Risque de situations dangereuses pouvant entraîner des blessures corporelles graves.



Danger d'électrocution

Risque d'électrocution.



Avertissement

Risque de situations dangereuses pouvant entraîner des blessures corporelles légères.



Attention

Risque de dégâts matériels.



Important

Attention, informations importantes.



Voir

Référence à d'autres notices ou à d'autres pages de cette notice.

2.2 Symboles utilisés sur l'appareil



Terre de protection.



Courant alternatif.



Attention pièce sous tension électrique.



Avant l'installation et la mise en service de l'appareil, lire attentivement les notices livrées.

2.3 Symboles utilisés sur la plaquette signalétique

Fig.1

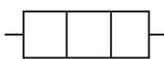
1 P_{Max}

2 P_E

3 P_C

4 P_H

5 COP



6



7



8



9

MW-6000069-1

1 Puissance assignée maximale

2 Puissance absorbée

3 Puissance calorifique

4 Puissance frigorifique

5 Coefficient de performance

6 Appoint électrique

7 Pompe à chaleur

8 Avant l'installation et la mise en service de l'appareil, lire attentivement les notices livrées.

9 Eliminer les produits usagés dans une structure de récupération et de recyclage appropriée.

3 Caractéristiques techniques

3.1 Homologations

3.1.1 Directives

Le présent produit est conforme aux exigences des directives européennes et normes suivantes :

- Directive Equipements sous pression 2014/68/UE
- Directive Basse Tension 2014/35/UE
Norme générique : EN 60335-1
Norme visée : EN 60335-2-40

- Directive Compatibilité Electromagnétique 2014/30/UE
Normes génériques : EN 61000-6-3, EN 61000-6-1
Norme visée : EN 55014

Le présent produit est conforme aux exigences de la directive européenne 2009/125/CE, relative à l'écoconception des produits liés à l'énergie.

Outre les prescriptions et les directives légales, les directives complémentaires décrites dans cette notice doivent également être observées.

Pour toutes les prescriptions et directives visées dans la présente notice, il est convenu que tous les compléments ou les prescriptions ultérieures sont applicables au moment de l'installation.

3.2 Données techniques

3.2.1 Conditions d'utilisation

Tab.3 Pressions limites

Pression de service maximale du circuit chauffage	0,3 MPa (3 bar)
Pression de service maximale du circuit captage	0,3 MPa (3 bar)

Tab.4 Températures limites

Températures limites de service du circuit chauffage en mode Chauffage	+7 °C / +80 °C
Températures limites de service du circuit chauffage en mode Rafraîchissement	+7 °C / +25 °C
Températures limites de service du circuit captage (source)	-15 °C / +35 °C

3.2.2 Pompe à chaleur

Tab.5 Performances pour un régime d'eau glycolée/eau (0°C/-3°C et 30°C/35°C), selon NF EN 14511-1

Type de mesure	Unité	GSHP 5 MR-E	GSHP 5 TR-E	GSHP 9 MR-E	GSHP 9 TR-E	GSHP 12 MR-E	GSHP 12 TR-E	GSHP 15 TR-E	GSHP 19 TR	GSHP 27 TR
Alimentation	V (~50 Hz)	230 mono-phasée	400 triphasée	230 mono-phasée	400 triphasée	230 mono-phasée	400 triphasée	400 triphasée	400 triphasée	400 triphasée
Coefficient de performance (COP)		4.12	4.12	4.13	4.13	4.09	4.09	4.23	4.04	4.04
Puissance électrique absorbée	kW	1.38	1.38	2.39	2.39	3.10	3.10	4.04	5.05	7.25
Débit application	m ³ /h	0.98	0.98	1.70	1.70	2.18	2.18	2.95	3.52	4.83
Puissance calorifique	kW	5.70	5.70	9.88	9.88	12.66	12.66	17.09	20.40	27.99
Puissance acoustique	dB(A)	53	53	57	57	56	56	55	56	53

Tab.6 Performances pour un régime d'eau glycolée/eau (0°C/-3°C et 40°C/45°C), selon NF EN 14511-1

Type de mesure	Unité	GSHP 5 MR-E	GSHP 5 TR-E	GSHP 9 MR-E	GSHP 9 TR-E	GSHP 12 MR-E	GSHP 12 TR-E	GSHP 15 TR-E	GSHP 19 TR	GSHP 27 TR
Alimentation	V (~50 Hz)	230 mono-phasée	400 triphasée	230 mono-phasée	400 triphasée	230 mono-phasée	400 triphasée	400 triphasée	400 triphasée	400 triphasée
Coefficient de performance (COP)		3.31	3.31	3.43	3.43	3.42	3.42	3.53	3.43	3.28

Type de mesure	Unité	GSHP 5 MR-E	GSHP 5 TR-E	GSHP 9 MR-E	GSHP 9 TR-E	GSHP 12 MR-E	GSHP 12 TR-E	GSHP 15 TR-E	GSHP 19 TR	GSHP 27 TR
Puissance électrique absorbée	kW	1.63	1.63	2.74	2.74	3.57	3.57	4.63	5.84	8.17
Puissance calorifique	kW	5.39	5.39	9.41	9.41	12.21	12.21	16.35	20.05	26.82

Tab.7 Performances pour un régime d'eau/eau (10°C/7°C et 30°C/35°C), selon NF EN 14511-1

**Attention**

Les essais d'évaluation de la performance des pompes à chaleur ont été réalisés sans échangeur de barrage. En cas d'utilisation de cet élément sur l'installation, les performances sont diminuées et les caractéristiques annoncées ne sont plus certifiées.

**Attention**

Ces essais de performance ont été réalisés pour répondre aux exigences de la norme. Toujours utiliser un échangeur de barrage (eau/eau) afin d'assurer la protection de l'échangeur.

Type de mesure	Unité	GSHP 5 MR-E	GSHP 5 TR-E	GSHP 9 MR-E	GSHP 9 TR-E	GSHP 12 MR-E	GSHP 12 TR-E	GSHP 15 TR-E	GSHP 19 TR	GSHP 27 TR
Alimentation	V (~50 Hz)	230 mono-phasée	400 triphasée	230 mono-phasée	400 triphasée	230 mono-phasée	400 triphasée	400 triphasée	400 triphasée	400 triphasée
Coefficient de performance (COP)	-	5.64	5.64	5.52	5.52	5.30	5.30	5.38	5.14	4.71
Puissance électrique absorbée	kW	1.23	1.23	2.19	2.19	2.93	2.93	3.88	5.12	7.01
Débit application	m ³ /h	1.28	1.28	2.23	2.23	2.86	2.86	3.84	4.85	6.08
Puissance calorifique	kW	6.95	6.95	12.13	12.1	15.54	15.54	20.87	26.3	33
Puissance acoustique	dB(A)	54	54	57	57	57	57	57	58	55

Tab.8 Performances pour un régime d'eau/eau (10°C/7°C et 40°C/45°C), selon NF EN 14511-1

**Attention**

Les essais d'évaluation de la performance des pompes à chaleur ont été réalisés sans échangeur de barrage. En cas d'utilisation de cet élément sur l'installation, les performances sont diminuées et les caractéristiques annoncées ne sont plus certifiées.

**Attention**

Ces essais de performance ont été réalisés pour répondre aux exigences de la norme. Toujours utiliser un échangeur de barrage (eau/eau) afin d'assurer la protection de l'échangeur.

Type de mesure	Unité	GSHP 5 MR-E	GSHP 5 TR-E	GSHP 9 MR-E	GSHP 9 TR-E	GSHP 12 MR-E	GSHP 12 TR-E	GSHP 15 TR-E	GSHP 19 TR	GSHP 27 TR
Alimentation	V (~50 Hz)	230 mono-phasée	400 triphasée	230 mono-phasée	400 triphasée	230 mono-phasée	400 triphasée	400 triphasée	400 triphasée	400 triphasée
Coefficient de performance (COP)	-	4.25	4.25	4.37	4.37	4.19	4.19	4.27	4.12	3.9
Puissance électrique absorbée	kWe	1.54	1.54	2.67	2.67	3.55	3.55	4.69	6.11	8.24
Puissance calorifique	kW	6.55	6.55	11.68	11.68	14.89	14.89	20.02	25.1	32.1

Tab.10 Caractéristiques communes

Type de mesure	Unité	GSHP 5 MR-E	GSHP 5 TR-E	GSHP 9 MR-E	GSHP 9 TR-E	GSHP 12 MR-E	GSHP 12 TR-E	GSHP 15 TR-E	GSHP 19 TR	GSHP 27 TR
Alimentation	V (~50 Hz)	230 mono-phasée	400 triphasée	230 mono-phasée	400 triphasée	230 mono-phasée	400 triphasée	400 triphasée	400 triphasée	400 triphasée
Intensité de démarrage	A	<30	<30	<30	<30	<30	<30	<30	<30	<30
Intensité maximale	A	12.8	4.8	22.8	7.4	27.9	9.7	13	15.3	21.6
Fluide frigorigène R410A	kg	1.50	1.50	1.70	1.70	1.80	1.80	2.50	2.54	3.18
Fluide frigorigène R410A	tCO ₂ e ⁽¹⁾	3.13 (2.89)	3.13 (2.89)	3.55 (3.27)	3.55 (3.27)	3.76 (3.46)	3.76 (3.46)	5.22 (4.81)	5.30 (4.89)	6.64 (6.12)
Poids	kg	127	127	143	143	143	143	161	147.5	161.5

(1) La quantité de fluide frigorigène en équivalent de CO₂ est calculée à partir de la formule suivante : quantité (en kg) de fluide frigorigène x PRP / 1000. Le Potentiel de Réchauffement Planétaire (PRP) du R410A est de 2088 suivant le rapport d'évaluation numéro 4 du GIEC (1924 suivant le rapport d'évaluation numéro 5 du GIEC).

**Important**

Le fluide frigorigène R410A est contenu dans un équipement hermétiquement scellé.

■ **Autres paramètres techniques**

Tab.11 Paramètres techniques applicables aux dispositifs de chauffage des locaux par pompe à chaleur (paramètres déclarés pour application à moyenne température)

GSHP			GSHP 5 MR-E - GSHP 5 TR-E	GSHP 9 MR-E - GSHP 9 TR-E	GSHP 12 MR-E - GSHP 12 TR-E	GSHP 15 TR-E
Pompe à chaleur air-eau			Non	Non	Non	Non
Pompe à chaleur eau-eau			Oui	Oui	Oui	Oui
Pompe à chaleur eau glycolée-eau			Non	Non	Non	Non
Pompe à chaleur basse température			Non	Non	Non	Non
Équipée d'un dispositif de chauffage d'appoint			Oui	Oui	Oui	Oui
Dispositif de chauffage mixte par pompe à chaleur			Non	Non	Non	Non
Puissance thermique nominale dans des conditions moyennes ⁽¹⁾	<i>Prated</i>	kW	7	12	15	21
Puissance thermique nominale dans des conditions plus froides ⁽¹⁾	<i>Prated</i>	kW	7	12	15	21
Puissance thermique nominale dans des conditions plus chaudes ⁽¹⁾	<i>Prated</i>	kW	7	12	15	21
Puissance calorifique déclarée à charge partielle pour une température intérieure de 20 °C et une température extérieure T_j						
$T_j = -7$ °C	<i>Pdh</i>	kW	6,7	12,2	15,5	20,9
$T_j = +2$ °C	<i>Pdh</i>	kW	7,1	12,3	16,1	21,7
$T_j = +7$ °C	<i>Pdh</i>	kW	7,5	12,6	16,5	22,2
$T_j = +12$ °C	<i>Pdh</i>	kW	7,6	12,9	16,9	22,7
$T_j =$ température bivalente	<i>Pdh</i>	kW	6,6	13,2	15,3	20,6
Température bivalente	T_{biv}	°C	-10	-10	-10	-10
Coefficient de dégradation ⁽²⁾	<i>Cdh</i>	—	1,0	1,0	1,0	1,0

GSHP			GSHP 5 MR-E - GSHP 5 TR-E	GSHP 9 MR-E - GSHP 9 TR-E	GSHP 12 MR-E - GSHP 12 TR-E	GSHP 15 TR-E
Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux dans des conditions moyennes	η_s	%	177	181	173	177
Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux dans des conditions plus froides	η_s	%	185	187	180	183
Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux dans des conditions plus chaudes	η_s	%	176	181	174	177
Coefficient de performance déclaré ou coefficient sur énergie primaire déclaré à charge partielle pour une température intérieure de 20 °C et une température extérieure T_j						
$T_j = -7$ °C	COP_d	-	3,28	3,57	3,43	3,49
$T_j = +2$ °C	COP_d	-	4,67	4,72	4,53	4,60
$T_j = +7$ °C	COP_d	-	5,50	5,41	5,19	5,27
$T_j = +12$ °C	COP_d	-	6,34	6,10	5,85	5,94
$T_j =$ température bivalente	COP_d	-	2,86	3,22	3,10	3,16
Température maximale de service de l'eau de chauffage	$WTOL$	°C	55	55	55	55
Consommation électrique						
Mode arrêt	P_{OFF}	kW	0,009	0,009	0,009	0,009
Mode arrêt par thermostat	P_{TO}	kW	0,049	0,049	0,049	0,049
Mode veille	P_{SB}	kW	0,008	0,008	0,008	0,008
Mode résistance de carter active	P_{CK}	kW	0,000	0,000	0,000	0,000
Dispositif de chauffage d'appoint						
Puissance thermique nominale ⁽¹⁾	P_{sup}	kW	0,0	0,0	0,0	0,0
Type d'énergie utilisée			Electricité	Electricité	Electricité	Electricité
Autres caractéristiques						
Régulation de la puissance			Fixe	Fixe	Fixe	Fixe
Niveau de puissance acoustique, à l'intérieur - à l'extérieur	L_{WA}	dB (A)	49 - 0	53 - 0	52 - 0	51 - 0
Consommation annuelle d'énergie dans des conditions moyennes	Q_{HE}	kWh GJ	2951	5291	6968	9224
Consommation annuelle d'énergie dans des conditions plus froides	Q_{HE}	kWh GJ	3372	6094	8027	10629
Consommation annuelle d'énergie dans des conditions plus chaudes	Q_{HE}	kWh GJ	1921	3420	4494	5939
Débit nominal d'eau glycolée ou d'eau, échangeur thermique extérieur pour les pompes à chaleur eau-eau ou eau glycolée-eau	—	m ³ /h	1	2	2	3
(1) La puissance thermique nominale P_{rated} est égale à la charge calorifique nominale $P_{designh}$, et la puissance thermique nominale d'un dispositif de chauffage d'appoint P_{sup} est égale à la puissance calorifique d'appoint $sup(T_j)$						
(2) Si le C_{dh} n'est pas déterminé par des mesures, le coefficient de dégradation par défaut est $C_{dh} = 0,9$.						

Tab.12 Paramètres techniques applicables aux dispositifs de chauffage des locaux par pompe à chaleur (paramètres déclarés pour application à moyenne température)

GSHP			GSHP 19 TR	GSHP 27 TR
Pompe à chaleur air-eau			Non	Non
Pompe à chaleur eau-eau			Oui	Oui
Pompe à chaleur eau glycolée-eau			Non	Non

GSHP			GSHP 19 TR	GSHP 27 TR
Pompe à chaleur basse température			Non	Non
Équipée d'un dispositif de chauffage d'appoint			Oui	Oui
Dispositif de chauffage mixte par pompe à chaleur			Non	Non
Puissance thermique nominale dans des conditions moyennes⁽¹⁾	<i>Prated</i>	kW	26	34
Puissance thermique nominale dans des conditions plus froides⁽¹⁾	<i>Prated</i>	kW	26	34
Puissance thermique nominale dans des conditions plus chaudes⁽¹⁾	<i>Prated</i>	kW	26	34
Puissance calorifique déclarée à charge partielle pour une température intérieure de 20 °C et une température extérieure T_j				
$T_j = -7$ °C	<i>Pdh</i>	kW	26,1	33,8
$T_j = +2$ °C	<i>Pdh</i>	kW	27,3	34,7
$T_j = +7$ °C	<i>Pdh</i>	kW	28,0	35,2
$T_j = +12$ °C	<i>Pdh</i>	kW	28,7	35,7
$T_j =$ température bivalente	<i>Pdh</i>	kW	25,8	33,6
Température bivalente	T_{biv}	°C	-10	-10
Coefficient de dégradation ⁽²⁾	<i>Cdh</i>	—	1,0	1,0
Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux dans des conditions moyennes	η_s	%	170	159
Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux dans des conditions plus froides	η_s	%	176	163
Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux dans des conditions plus chaudes	η_s	%	171	160
Coefficient de performance déclaré ou coefficient sur énergie primaire déclaré à charge partielle pour une température intérieure de 20 °C et une température extérieure T_j				
$T_j = -7$ °C	<i>COPd</i>	-	3,41	3,33
$T_j = +2$ °C	<i>COPd</i>	-	4,43	4,14
$T_j = +7$ °C	<i>COPd</i>	-	5,04	4,63
$T_j = +12$ °C	<i>COPd</i>	-	5,65	5,12
$T_j =$ température bivalente	<i>COPd</i>	-	3,10	3,09
Température maximale de service de l'eau de chauffage	<i>WTOL</i>	°C	55	55
Consommation électrique				
Mode arrêt	<i>P_{OFF}</i>	kW	0,009	0,009
Mode arrêt par thermostat	<i>P_{TO}</i>	kW	0,049	0,049
Mode veille	<i>P_{SB}</i>	kW	0,011	0,011
Mode résistance de carter active	<i>P_{CK}</i>	kW	0,000	0,000
Dispositif de chauffage d'appoint				
Puissance thermique nominale ⁽¹⁾	<i>P_{sup}</i>	kW	0,0	0,0
Type d'énergie utilisée			Electricité	Electricité
Autres caractéristiques				
Régulation de la puissance			Fixe	Fixe
Niveau de puissance acoustique, à l'intérieur - à l'extérieur	L_{WA}	dB (A)	53 - 0	50 - 0
Consommation annuelle d'énergie dans des conditions moyennes	Q_{HE}	kWh GJ	11987	16627
Consommation annuelle d'énergie dans des conditions plus froides	Q_{HE}	kWh GJ	13834	19291

GSHP			GSHP 19 TR	GSHP 27 TR
Consommation annuelle d'énergie dans des conditions plus chaudes	Q_{HE}	kWh GJ	7709	10690
Débit nominal d'eau glycolée ou d'eau, échangeur thermique extérieur pour les pompes à chaleur eau-eau ou eau glycolée-eau	—	m ³ /h	4	5

3.2.3 Préparateur d'eau chaude sanitaire

Tab.13 Performance en eau chaude sanitaire avec l'option 200GHL selon la NF EN 16147

	Unité	GSHP 5 MR-E	GSHP 5 TR-E	GSHP 9 MR-E	GSHP 9 TR-E	GSHP 12 MR-E	GSHP 12 TR-E	GSHP 15 TR-E
Alimentation	V	230 monophasée	400 triphasée	230 monophasée	400 triphasée	230 monophasée	400 triphasée	400 triphasée
Nature du courant	—	~ 50 Hz	3 N~50 Hz	~ 50 Hz	3 N~50 Hz	~ 50 Hz	3 N~50 Hz	3 N~50 Hz
Conditions de température côté captage	°C	0/-3	0/-3	0/-3	0/-3	0/-3	0/-3	0/-3
Cycle de soutirage selon NF EN 16147	—	L	L	L	L	L	L	L
Température d'eau chaude de référence ϑ_{WH}	°C	53,5	53,5	53,5	53,5	53,5	53,5	53,5
Durée de montée en température t_h	h min	2 h 10 min	2 h 10 min	1 h 05 min	1 h 05 min	0 h 55 min	0 h 55 min	0 h 50 min
Volume max d'eau chaude utilisable selon NF EN 16147 – V_{MAX}	l	270	270	270	270	270	270	270
Puissance de réserve Pes	kW	0,038	0,038	0,038	0,038	0,038	0,038	0,038
COP _{DHW}	—	2,55	2,55	2,55	2,55	2,55	2,55	2,45

3.2.4 Pompe de circulation



Important

La valeur de référence des pompes de circulation les plus efficaces est $EEL \leq 0,20$.

4 Description du produit

4.1 Description générale

Les pompes à chaleur de la gamme GSHP sont des systèmes de chauffage géothermique basés sur la **technologie mixte dite "eau/eau"**.

Les pompes à chaleur de la gamme GSHP se composent de trois éléments principaux qui permettent de chauffer une habitation en respectant au maximum l'environnement :

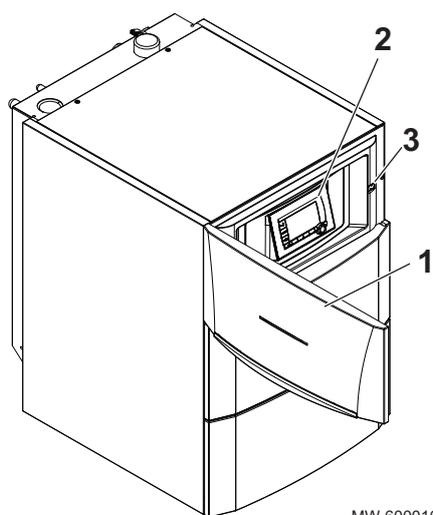
- un capteur enterré
- un ou des circuits de chauffage
- une pompe à chaleur

Les pompes à chaleur de la gamme GSHP ont les caractéristiques suivantes :

- Appareil compact et prêt à être raccordé.
- Alimentation monophasée ou triphasée.
- Vase d'expansion intégré (modèles : GSHP 5 MR-E, GSHP 5 TR-E, GSHP 9 MR-E, GSHP 9 TR-E, GSHP 12 MR-E, GSHP 12 TR-E, GSHP 15 TR-E).
- Pompe à chaleur réversible.
- Installation uniquement à l'intérieur du bâtiment.
- Fonctionnement silencieux.
- Habillage en tôle d'acier thermolaqué avec isolation phonique.
- 2 échangeurs à plaques.
- Tableau de commande avec régulation intégrée.

4.2 Principaux composants

Fig.2 Pompe à chaleur GSHP

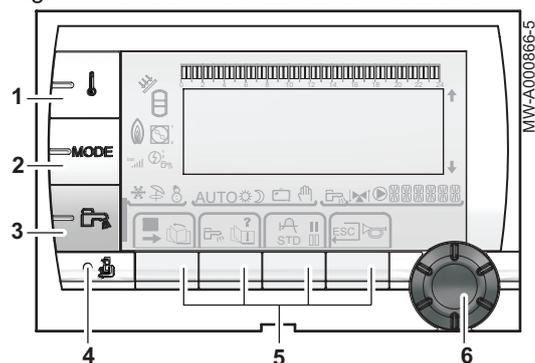


- 1 Porte du tableau de commande
- 2 Tableau de commande
- 3 Interrupteur Marche/Arrêt

4.3 Description du tableau de commande

4.3.1 Description des touches

Fig.3 Touches du tableau de commande



- 1 Touche de réglage des températures : chauffage, eau chaude sanitaire ou piscine
- 2 Touche de sélection du mode de fonctionnement
- 3 Touche de dérogation eau chaude sanitaire
- 4 Touche d'accès aux paramètres réservés au professionnel
- 5 Touches correspondant aux icônes représentées sur l'afficheur : les icônes varient en fonction des menus
- 6 Bouton de réglage rotatif

4.3.2 Description de l'afficheur

Fig.4

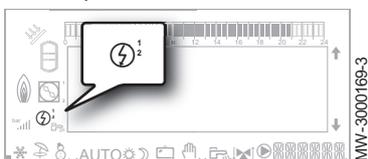


■ Fonctions des touches

- ➔ Accès aux différents menus
- ☰ Défilement des menus
- ☷ Défilement des paramètres
- ❓ Aide disponible
- 📈 Affichage de la courbe du paramètre sélectionné
- STD Remise à zéro des programmes horaires
- ⏸ Sélection de la plage horaire en mode confort

-  Sélection de la plage horaire en mode réduit
-  Retour au niveau précédent
- ESC Retour au niveau précédent sans enregistrer les modifications effectuées
-  Réarmement manuel

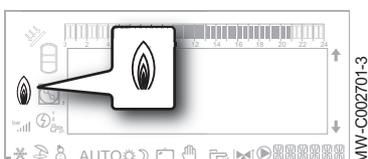
Fig.5 Indicateur d'utilisation de l'appoint électrique



■ Appoint électrique

-  Allure 1 de l'appoint électrique commandée
-  Allure 2 de l'appoint électrique commandée

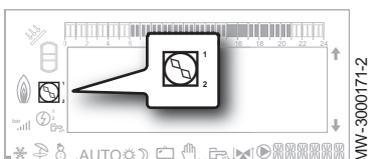
Fig.6 Indicateur



■ Appoint hydraulique

-  Symbole fixe : brûleur et circulateur commandés par la pompe à chaleur
-  Symbole clignotant : circulateur commandé par la pompe à chaleur

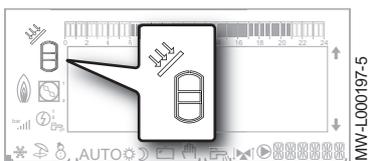
Fig.7 Indicateur



■ Etat du compresseur

-  Symbole fixe : compresseur en fonctionnement
-  Symbole clignotant : compresseur arrêté, demande de fonctionnement en cours

Fig.8

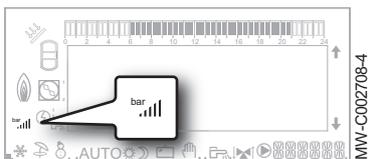


■ Solaire

L'indicateur est présent si un préparateur d'eau chaude sanitaire solaire est raccordé.

-  Pompe de charge solaire en fonctionnement
-  Partie haute du préparateur réchauffée à la consigne eau chaude sanitaire solaire
-  Partie haute et centrale du préparateur réchauffées à la consigne eau chaude sanitaire solaire
-  Ensemble du préparateur réchauffé à la consigne eau chaude sanitaire solaire
-  Préparateur non chargé et régulation solaire présente

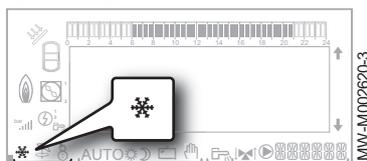
Fig.9



■ Pression de l'installation

- bar Indicateur de pression : capteur de pression hydraulique raccordé
 - symbole fixe : pression hydraulique suffisante
 - symbole clignotant : pression hydraulique insuffisante
-  Niveau de la pression hydraulique
 - 0,9 à 1,1 bar
 - 1,2 à 1,5 bar
 - 1,6 à 1,9 bar
 - 2,0 à 2,3 bar
 - > 2,4 bar

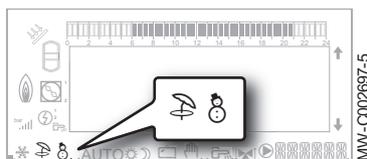
Fig.10 Indicateur



■ Mode rafraîchissement

- ❄ Mode rafraîchissement actif

Fig.11



■ Modes été / hiver

- ☀ Mode été actif :
 - chauffage arrêté,
 - production d'eau chaude sanitaire assurée.
- ❄ Mode hiver actif :
 - chauffage en fonctionnement,
 - production d'eau chaude sanitaire assurée.

Fig.12 Indicateurs



■ Modes de fonctionnement

AUTO Mode **AUTOMATIQUE** activé selon la programmation horaire

☀ Mode **JOUR** : dérogation **JOUR** activée

- symbole fixe : dérogation permanente,
- symbole clignotant : dérogation temporaire.

☾ Mode **NUIT** : dérogation **NUIT** activée

- symbole fixe : dérogation permanente,
- symbole clignotant : dérogation temporaire.

👛 Mode **VACANCES** : dérogation **VACANCES** activée

- symbole fixe : le mode **VACANCES** actif,
- symbole clignotant : mode **VACANCES** programmé.

👉 Mode **MANUEL** activé

■ Dérogation d'eau chaude sanitaire

Une barre verticale s'affiche en bas à gauche lorsqu'une dérogation d'eau chaude sanitaire est activée.

| Symbole fixe : dérogation permanente

| Symbole clignotant : dérogation temporaire

Fig.13



Fig.14



■ Informations sur les circuits

👉 Production d'eau chaude sanitaire en cours

👉 Vanne 3 voies raccordée :

- 🚪 : vanne 3 voies ouverte
- 🚪 : vanne 3 voies fermée

👉 Pompe en fonctionnement

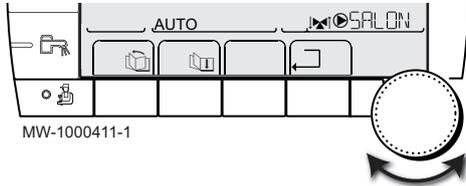
👉 Nom du circuit dont les paramètres sont affichés

5 Utilisation

5.1 Utilisation du tableau de commande

5.1.1 Navigation dans les menus

Fig.15



Tourner le bouton de réglage pour sélectionner :

- un menu,
- un paramètre,
- une valeur.

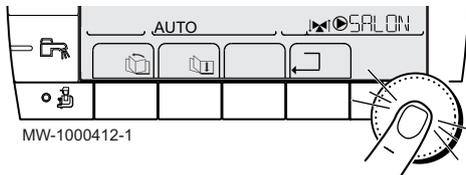
Cette action permet également de modifier la valeur d'un paramètre un fois qu'il est sélectionné.



Important

Pour revenir à l'affichage précédent, appuyer sur la touche ↩. Il est possible d'utiliser les touches et à la place du bouton de réglage.

Fig.16



Appuyer sur le bouton de réglage pour valider :

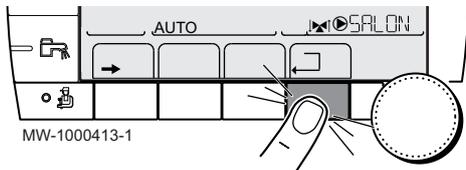
- un menu,
- un paramètre,
- une valeur.



Important

Pour annuler une saisie, appuyer sur la touche ESC. Il est possible d'utiliser les touches et à la place du bouton de réglage.

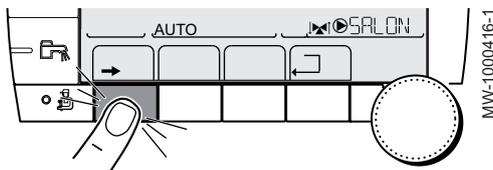
Fig.17



Appuyer autant de fois que nécessaire sur la touche de retour ↩ pour retourner à l'affichage principal.

5.1.2 Accéder au niveau Utilisateur

Fig.18



Les informations et réglages du niveau Utilisateur sont accessibles à tout le monde.

Appuyer sur la touche ➡ pour accéder aux paramètres du niveau Utilisateur.

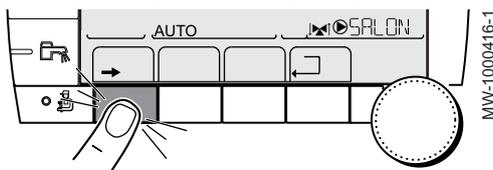


Important

Pour annuler une saisie, appuyer sur la touche ESC. Pour revenir à l'affichage précédent, appuyer sur la touche ↩.

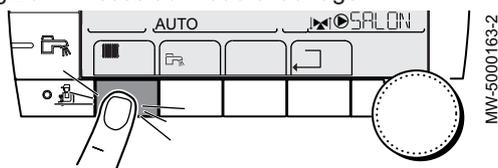
5.1.3 Accéder au mode chauffage

Fig.19 Accès au niveau Utilisateur



1. Accéder au niveau Utilisateur en appuyant sur la touche ➡.

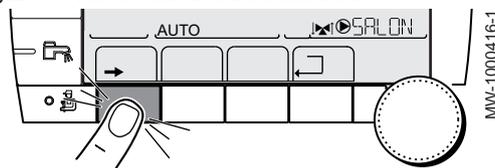
Fig.20 Accès au mode chauffage



2. Accéder au mode de configuration du chauffage en appuyant sur la touche .
3. Sélectionner le menu souhaité en tournant le bouton de réglage.
4. Valider la sélection en appuyant sur le bouton de réglage.
5. Revenir à l'affichage principal en appuyant fois sur la touche .

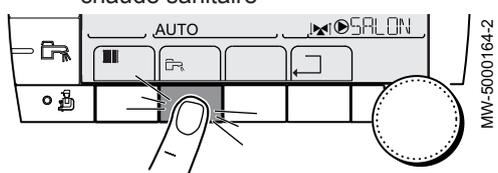
5.1.4 Accéder au mode production d'eau chaude sanitaire

Fig.21 Accès au niveau Utilisateur



1. Accéder au niveau Utilisateur en appuyant sur la touche .

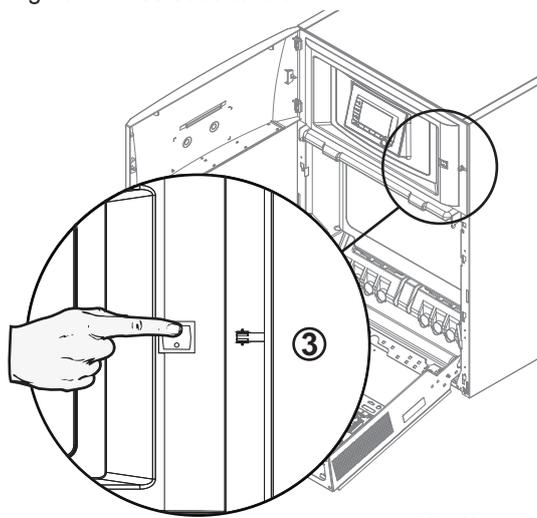
Fig.22 Accès au mode production d'eau chaude sanitaire



2. Accéder au mode de configuration de la production d'eau chaude sanitaire en appuyant sur la touche .
3. Sélectionner le menu souhaité en tournant le bouton de réglage.
4. Valider la sélection en appuyant sur le bouton de réglage.
5. Revenir à l'affichage principal en appuyant sur la touche .

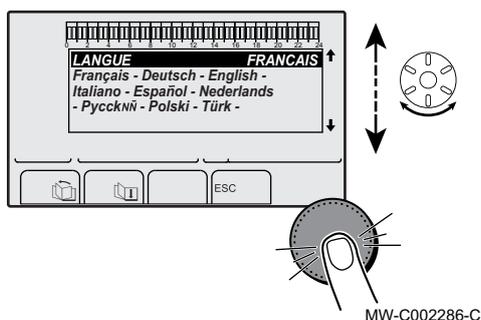
5.2 Démarrage

Fig.23 Mise sous tension



1. Ouvrir le volet du tableau de commande.
2. Mettre la pompe à chaleur en marche en appuyant sur l'interrupteur marche / arrêt.

Fig.24 Sélection de la langue



3. A la première mise sous tension, le paramètre **LANGUE** s'affiche. Sélectionner la langue souhaitée en tournant le bouton de réglage.
4. Valider la sélection en appuyant sur le bouton de réglage. La pompe à chaleur commence un cycle de purge automatique qui dure environ 3 minutes et se reproduit à chaque fois que l'alimentation est coupée. En cas de problème, l'erreur s'affiche à l'écran.
5. Vérifier la pression hydraulique de l'installation indiquée sur l'afficheur du tableau de commande. Pression hydraulique conseillée entre 0,15 et 0,2 MPa (1,5 et 2,0 bar).
6. Refermer le volet du tableau de commande.

5.3 Arrêt



Important

Préférer le mode de fonctionnement **VACANCES** si le système de chauffage central n'est pas utilisé pendant une longue période. Quand ce mode de fonctionnement est activé :

- Les circuits électriques restent sous tension.
- La protection antigel est activée.

1. Ouvrir le volet du tableau de commande.
2. Mettre la pompe à chaleur à l'arrêt en appuyant sur l'interrupteur marche / arrêt.

5.4 Protection antigel

Si l'installation de chauffage central n'est pas utilisée et s'il existe un risque de gel, il est recommandé d'activer la fonction de protection antigel de la pompe à chaleur. Pour ce faire, activer le mode **VACANCES** :

1. Appuyer sur la touche **MODE**.
2. Sélectionner le mode **VACANCES** et valider la sélection.
⇒ Le dispositif de protection antigel intégré est désormais activé.

Si la température de l'eau de chauffage dans la pompe à chaleur baisse trop, le dispositif de protection intégré se met en marche. Ce dispositif fonctionne comme suit :

- La température de l'eau est inférieure à 7 °C, la pompe de circulation se met en marche.
- La température de l'eau est inférieure à 4 °C, la pompe à chaleur se met en marche.
- La température de l'eau est supérieure à 15 °C, la pompe à chaleur se met à l'arrêt et la pompe de circulation continue à fonctionner pendant un court moment.



Important

Pour empêcher les radiateurs et l'installation de geler dans les zones où ce risque existe (garage, local technique, etc), il est possible de connecter la pompe à chaleur à un thermostat antigel ou une sonde extérieure.

6 Réglages

6.1 Liste des paramètres

6.1.1 Niveau Utilisateur

Menus disponibles au niveau Utilisateur :

Touches d'accès	Menus
	TEMPERATURE
MODE	Mode de fonctionnement
	Eau chaude sanitaire
→	<ul style="list-style-type: none"> • #MESURES • #CHOIX PROG.HORAIRE • #PROGRAMMATION HORAIRE • #REGLAGES • #HEURE / JOUR

■ Menu TEMPERATURE - Niveau Utilisateur

Certains paramètres s'affichent :

- selon certaines configurations du système,

- selon les options, circuits ou sondes effectivement raccordés.

Tab.14 Menu **TEMPERATURE** ()

Paramètres	Description	Réglage d'usine	Réglage client
TEMP.JOUR A	Température d'ambiance souhaitée en mode JOUR du circuit A. Réglable de 5 à 30 °C.	20 °C	
TEMP.NUIT A	Température d'ambiance souhaitée en mode NUIT du circuit A. Réglable de 5 à 30 °C.	16 °C	
TEMP.JOUR B	Température d'ambiance souhaitée en mode JOUR du circuit B. Réglable de 5 à 30 °C.	20 °C	
TEMP.NUIT B	Température d'ambiance souhaitée en mode NUIT du circuit B. Réglable de 5 à 30 °C.	16 °C	
TEMP.JOUR C	Température d'ambiance souhaitée en mode JOUR du circuit C. Réglable de 5 à 30 °C.	20 °C	
TEMP.NUIT C	Température d'ambiance souhaitée en mode NUIT du circuit C. Réglable de 5 à 30 °C.	16 °C	
TEMP.BALLON	Température souhaitée pour l'eau chaude sanitaire du circuit d'eau chaude sanitaire. Réglable de 40 à 75 °C.	55 °C	
TEMP.BALLON A	Température souhaitée pour l'eau chaude sanitaire d'un second préparateur d'eau chaude sanitaire raccordé sur le circuit A. Réglable de 10 à 80 °C.	55 °C	
TEMP.BALLON B	Température souhaitée pour l'eau chaude sanitaire d'un second préparateur d'eau chaude sanitaire raccordé sur le circuit B. Réglable de 10 à 80 °C.	55 °C	
TEMP.BALLON C	Température souhaitée pour l'eau chaude sanitaire d'un second préparateur d'eau chaude sanitaire raccordé sur le circuit C. Réglable de 10 à 80 °C.	55 °C	
T.BALLON AUX	Température souhaitée pour l'eau chaude sanitaire d'un second préparateur d'eau chaude sanitaire raccordé sur le circuit auxiliaire. Réglable de 10 à 80 °C.	55 °C	
TEMP.PISCINE B	Température souhaitée pour la piscine raccordée sur le circuit B. Réglable de 5 à 39 °C.	20 °C	
TEMP.PISCINE C	Température souhaitée pour la piscine raccordée sur le circuit C. Réglable de 5 à 39 °C.	20 °C	
T.BALLON NUIT	Température souhaitée pour l'eau chaude sanitaire du circuit eau chaude sanitaire. Réglable de 10 à 75 °C.	10 °C	
T.BALLON NUIT.A	Consigne de température en mode NUIT pour un second préparateur d'eau chaude sanitaire raccordé sur le circuit A. Réglable de 10 à 80 °C.	10 °C	
T.BALLON NUIT.B	Consigne de température en mode NUIT pour un second préparateur d'eau chaude sanitaire raccordé sur le circuit B. Réglable de 10 à 80 °C.	10 °C	

Paramètres	Description	Réglage d'usine	Réglage client
T.BALLON NUIT.C	Consigne de température en mode NUIT pour un second préparateur d'eau chaude sanitaire raccordé sur le circuit C. Réglable de 10 à 80 °C.	10 °C	
T.BAL.NUIT.AUX	Consigne de température en mode NUIT pour un second préparateur d'eau chaude sanitaire raccordé sur le circuit auxiliaire. Réglable de 10 à 80 °C.	10 °C	

■ Menu MODE - Niveau Utilisateur

Certains paramètres s'affichent :

- selon certaines configurations du système,
- selon les options, circuits ou sondes effectivement raccordés.

Tab.15 Menu **MODE**

Paramètres	Description	Réglage d'usine	Réglage client
FORCEZ AUTO	Une dérogation du mode de fonctionnement est activée sur la commande à distance (option). Pour forcer tous les circuits en mode AUTOMATIQUE , sélectionner la valeur : OUI .		
AUTOMATIQUE	Les températures passent automatiquement du mode JOUR au mode NUIT selon le réglage du menu #PROGRAMMATION HORAIRE .		
JOUR	Le mode JOUR est forcé : • JOUR -> : jusqu'à l'heure réglée • JOUR 7/7 : en permanence 7 jours sur 7	Heure courante + 1 heure	
NUIT	Le mode NUIT est forcé : • NUIT -> : jusqu'à l'heure réglée • NUIT 7/7 : en permanence 7 jours sur 7	Heure courante + 1 heure	
VACANCES	Le mode antigel est actif : • NB JOURS VACANCES : nombre de jours de vacances • ARRET CHAUFF. : date d'arrêt du chauffage • REDEMARRAGE : date de redémarrage du chauffage Les jours de début et de fin, ainsi que le nombre de jours sont calculés les uns par rapport aux autres.	Date courante + 1 heure	
ÉTÉ	Le mode ÉTÉ est forcé : • le chauffage est arrêté • la production d'eau chaude sanitaire reste assurée		
FROID	Le mode RAFRAÎCHISSEMENT est forcé sans tenir compte de la température extérieure ni du paramètre ETE/HIVER .		
MANUEL	• L'appareil fonctionne selon le réglage des consignes. • Toutes les pompes sont en marche. • Possibilité de régler la consigne en tournant simplement le bouton de réglage.		

■ Menu Eau Chaude Sanitaire - Niveau Utilisateur

Tab.16 Menu Eau Chaude Sanitaire (ECS)

Paramètres	Description	Réglage d'usine
AUTOMATIQUE	La production d'eau chaude sanitaire est déterminée par le réglage du menu #PROGRAMMATION HORAIRE .	
CONFORT 7/7	La production d'eau chaude sanitaire est forcée en permanence : sept jours sur sept.	Heure courante + 1 heure
CONFORT ->	La production d'eau chaude sanitaire est forcée jusqu'à l'heure réglée.	Heure courante + 1 heure

■ Menu #MESURES - Niveau Utilisateur

Certains paramètres s'affichent :

- selon certaines configurations du système,
- selon les options, circuits ou sondes effectivement raccordés.

Tab.17 Menu #MESURES - Niveau Utilisateur

Paramètres	Description	Unité
TEMP.EXTERIEUR	Température extérieure	°C
TEMP.AMB A	Température ambiante du circuit A	°C
TEMP.AMB B	Température ambiante du circuit B	°C
TEMP.AMB C	Température ambiante du circuit C	°C
T.DEPART.PAC	Température de départ du condenseur	°C
T.RETOUR.PAC	Température de retour du condenseur	°C
T.SOURCE ENT.	Température d'aspiration de la source	°C
T.SOURCE SORT.	Température de refoulement de la source	°C
PRESSION	Pression d'eau de l'installation	bar
TEMP.BALLON	Température de l'eau du préparateur d'eau chaude sanitaire (sonde du haut)	°C
T.TAMP.SYS.BAS	Température de la sonde du bas du ballon tampon	°C
T.TAMPON AUX	Température de la sonde du haut du ballon tampon	°C
TEMP.ECS.BAS	Température du préparateur d'eau chaude sanitaire (sonde du bas)	°C
TEMP.PISCINE B	Température de l'eau de piscine du circuit B	°C
TEMP.PISCINE C	Température de l'eau de piscine du circuit C	°C
TEMP.DEPART B	Température de l'eau départ du circuit B	°C
TEMP.DEPART C	Température de l'eau départ du circuit C	°C
TEMP.SYSTEME	Température de l'eau départ du système en cas de sources multiples	°C
T.BALLON AUX	Température de l'eau dans le second préparateur d'eau chaude sanitaire raccordé au circuit Auxiliaire	°C
TEMP.BALLON A	Température de l'eau dans le second préparateur d'eau chaude sanitaire raccordé au circuit A	°C
TEMP.BALLON B	Température de l'eau dans le second préparateur d'eau chaude sanitaire raccordé au circuit B	°C
TEMP.BALLON C	Température de l'eau dans le second préparateur d'eau chaude sanitaire raccordé au circuit C	°C
DEBITMETRE	Débit d'eau de chauffage	l/min
FCT.PAC	Nombre d'heures de fonctionnement du compresseur (non réinitialisable)	h
EN.ELEC.	Energie électrique consommée	kWh
EN.THERM.	Energie thermique produite	kWh
SEQUENCE	Séquence de fonctionnement de la régulation	
CTRL	Version du logiciel	

■ Menu #CHOIX PROG.HORAIRE - Niveau Utilisateur

Le programme horaire P1 ne peut pas être modifié.

Réglage d'usine P1 : lundi au dimanche de 6:00 à 22:00.

Tab.18 Menu #CHOIX PROG.HORAIRE

Paramètres	Description	Plage de réglage
PROG.ACTIF A	Choix du programme horaire appliqué au circuit A	P1, P2, P3, P4
PROG.ACTIF B	Choix du programme horaire appliqué au circuit B	P1, P2, P3, P4
PROG.ACTIF C	Choix du programme horaire appliqué au circuit C	P1, P2, P3, P4

■ Menu #PROGRAMMATION HORAIRE - Niveau Utilisateur

Tab.19 Menu #PROGRAMMATION HORAIRE

Paramètres	Période de confort / Chargement autorisé
PROG.HORAIRE A	<ul style="list-style-type: none"> • PROG P2 A • PROG P3 A • PROG P4 A
PROG.HORAIRE B	<ul style="list-style-type: none"> • PROG P2 B • PROG P3 B • PROG P4 B
PROG.HORAIRE C	<ul style="list-style-type: none"> • PROG P2 C • PROG P3 C • PROG P4 C
PROG.HORAIRE ECS	<ul style="list-style-type: none"> • Prog ECS
PROG.HORAIRE AUX	<ul style="list-style-type: none"> • Prog AUX
PROG.HOR.BALLON TAMPON	<ul style="list-style-type: none"> • Prog BAL.TAMP.

Tab.20 Programmes horaires des circuits de chauffage

Paramètres	Période de confort / Chargement autorisé	Réglage d'usine	Réglage client
<ul style="list-style-type: none"> • PROG P2 A • PROG P2 B • PROG P2 C 	<ul style="list-style-type: none"> • lundi : • mardi : • mercredi : • jeudi : • vendredi : • samedi : • dimanche : 	<ul style="list-style-type: none"> • 4:00-21:00 	<ul style="list-style-type: none"> • • • • • • •
<ul style="list-style-type: none"> • PROG P3 A • PROG P3 B • PROG P3 C 	<ul style="list-style-type: none"> • lundi : • mardi : • mercredi : • jeudi : • vendredi : • samedi : • dimanche : 	<ul style="list-style-type: none"> • 5:00-8:00 / 16:00-22:00 • 7:00-23:00 • 7:00-23:00 	<ul style="list-style-type: none"> • • • • • • •
<ul style="list-style-type: none"> • PROG P4 A • PROG P4 B • PROG P4 C 	<ul style="list-style-type: none"> • lundi : • mardi : • mercredi : • jeudi : • vendredi : • samedi : • dimanche : 	<ul style="list-style-type: none"> • 6:00-8:00 / 11:00-13:30 / 16:00-22:00 • 6:00-23:00 • 6:00-23:00 	<ul style="list-style-type: none"> • • • • • • •
Prog ECS	<ul style="list-style-type: none"> • lundi : • mardi : • mercredi : • jeudi : • vendredi : • samedi : • dimanche : 	<ul style="list-style-type: none"> • 6:00-22:00 	<ul style="list-style-type: none"> • • • • • • •

Paramètres	Période de confort / Chargement autorisé	Réglage d'usine	Réglage client
Prog AUX	<ul style="list-style-type: none"> • lundi : • mardi : • mercredi : • jeudi : • vendredi : • samedi : • dimanche : 	<ul style="list-style-type: none"> • 6:00-22:00 	<ul style="list-style-type: none"> • • • • • • •
Prog BAL.TAMP.	<ul style="list-style-type: none"> • lundi : • mardi : • mercredi : • jeudi : • vendredi : • samedi : • dimanche : 	<ul style="list-style-type: none"> • 6:00-22:00 	<ul style="list-style-type: none"> • • • • • • •

■ Menu #REGLAGES - Niveau Utilisateur

Certains paramètres s'affichent :

- selon certaines configurations du système,
- selon les options, circuits ou sondes effectivement raccordés.

Tab.21 Menu #REGLAGES

Paramètres	Description	Réglage d'usine	Réglage client
BANDE ÉTÉ/HIV.	Bande neutre dans laquelle la pompe à chaleur est au repos. Réglable de 0 à 10 °C.	4 °C	
CONTRASTE AFF.	Réglage du contraste de l'afficheur		
ECLAIRAGE	<ul style="list-style-type: none"> • CONFORT : l'écran est allumé en continu en période jour • ECO : l'écran s'éclaire pendant 2 minutes à chaque pression sur le tableau de commande 	ECO	
ETE/HIVER	Température extérieure au-dessus de laquelle le chauffage sera coupé : <ul style="list-style-type: none"> • NON : Le chauffage n'est jamais coupé automatiquement. • Réglable de 15 à 30 °C : <ul style="list-style-type: none"> - Les pompes de chauffage sont coupées. - La pompe à chaleur ne démarre que pour les besoins en eau chaude sanitaire ou de rafraîchissement, si la fonction est activée. - Le symbole  s'affiche. - Le symbole  s'affiche si la fonction rafraîchissement est activée, 	22 °C	
CALIBR.EXT	Calibrage sonde extérieure. Permet de corriger l'indication de la température extérieure.	Température extérieure	
DECALAGE AMB.A	Décalage d'ambiance du circuit A. Effectuer ce réglage 2 heures après la mise sous tension, lorsque la température ambiante est stabilisée. Réglable de -5 à +5 °C.	0	
DECALAGE AMB.B	Décalage d'ambiance du circuit B. Permet de régler un décalage d'ambiance. Effectuer ce réglage 2 heures après la mise sous tension, lorsque la température ambiante est stabilisée. Réglable de -5 à +5 °C.	0	
DECALAGE AMB.C	Décalage d'ambiance du circuit C. Permet de régler un décalage d'ambiance. Effectuer ce réglage 2 heures après la mise sous tension, lorsque la température ambiante est stabilisée. Réglable de -5 à +5 °C.	0	

Paramètres	Description	Réglage d'usine	Réglage client
PERMUT	Permet de déterminer la pompe à chaleur pilote : <ul style="list-style-type: none"> • AUTO : la pompe à chaleur pilote permute automatiquement tous les 7 jours • Réglable de 1 à 10 : numéro de la pompe à chaleur choisie pour être la pompe à chaleur pilote 	AUTO	
CALIBR.AMB.A	Calibrage de la sonde d'ambiance du circuit A. Effectuer ce réglage 2 heures après la mise sous tension, lorsque la température ambiante est stabilisée.	Température ambiante du circuit A	
CALIBR.AMB.B	Calibrage de la sonde d'ambiance du circuit B. Effectuer ce réglage 2 heures après la mise sous tension, lorsque la température ambiante est stabilisée.	Température ambiante du circuit B	
CALIBR.AMB.C	Calibrage de la sonde d'ambiance du circuit C. Effectuer ce réglage 2 heures après la mise sous tension, lorsque la température ambiante est stabilisée.	Température ambiante du circuit C	
ANTIGEL AMB.A	Température ambiante d'activation de l'antigel du circuit A. Réglable de 0.5 à 20 °C.	6° C	
ANTIGEL AMB.B	Température ambiante d'activation de l'antigel du circuit B. Réglable de 0.5 à 20 °C.	6° C	
ANTIGEL AMB.C	Température ambiante d'activation de l'antigel du circuit C. Réglable de 0.5 à 20 °C.	6° C	

■ Menu #HEURE / JOUR - Niveau Utilisateur

Tab.22 Menu #HEURE / JOUR

Paramètres	Description	Réglage d'usine	Réglage client
HEURES	Heures. Réglable de 0 à 23.		
MINUTES	Minutes. Réglable de 0 à 59.		
JOUR	Jour de la semaine. Réglable du lundi au dimanche.		
DATE	Date du jour. Réglable de 1 à 31.		
MOIS	Mois. Réglable de janvier à décembre.		
ANNEE	Année. Réglable de 2014 à 2099.		
HEURE ETE	<ul style="list-style-type: none"> • AUTO : <ul style="list-style-type: none"> - Passage automatique à l'heure d'été le dernier dimanche de mars - Passage automatique à l'heure d'hiver le dernier dimanche d'octobre • MANU : <ul style="list-style-type: none"> - Pour les pays où le changement d'heure s'effectue à d'autres dates ou n'est pas en vigueur 	AUTO	

6.2 Réglage des paramètres

6.2.1 Régler l'heure et la date

1. Accéder au niveau Utilisateur en appuyant sur la touche ➡ .
2. Sélectionner le paramètre #HEURE / JOUR en tournant le bouton de réglage.
3. Valider la sélection en appuyant sur le bouton de réglage.



Important

Revenir à l'affichage précédent en appuyant sur la touche ◀.

4. Sélectionner le paramètre à modifier en tournant le bouton de réglage.
5. Valider la sélection en appuyant sur le bouton de réglage.
6. Modifier le paramètre en tournant le bouton de réglage.
7. Valider la modification en appuyant sur le bouton de réglage.

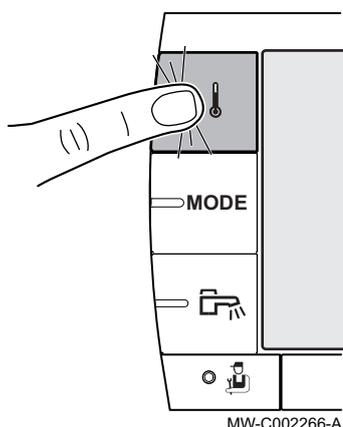
i Important
Annuler la saisie en appuyant sur la touche ESC.

8. Revenir à l'affichage principal en appuyant sur la touche .

Voir aussi
Niveau Utilisateur, page 22

6.2.2 Régler les températures de consigne

Fig.25 Accès au réglage des températures de consigne



1. Accéder au réglage des températures de consigne en appuyant sur la touche .
2. Sélectionner le paramètre souhaité en tournant le bouton de réglage.
3. Valider la sélection en appuyant sur le bouton de réglage.

i Important
Revenir à l'affichage précédent en appuyant sur la touche .

4. Modifier la valeur du paramètre en tournant le bouton de réglage.
5. Valider la modification en appuyant sur le bouton de réglage.

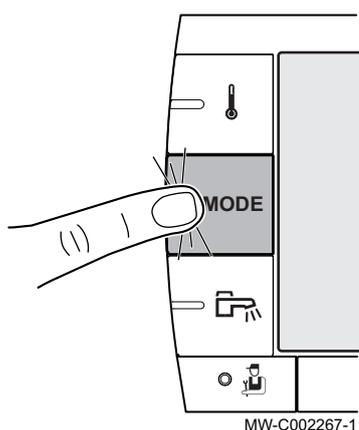
i Important
Annuler la saisie en appuyant sur la touche ESC.

6. Revenir à l'affichage principal en appuyant sur la touche .

Voir aussi
Niveau Utilisateur, page 22

6.2.3 Sélectionner le mode de fonctionnement

Fig.26 Sélection du mode de fonctionnement



1. Accéder au mode de fonctionnement en appuyant sur la touche **MODE**.
2. Sélectionner le paramètre souhaité en tournant le bouton de réglage.
3. Valider la sélection en appuyant sur le bouton de réglage.

i Important
Revenir à l'affichage précédent en appuyant sur la touche .

4. Modifier la valeur du paramètre en tournant le bouton de réglage.
5. Valider la modification en appuyant sur le bouton de réglage.

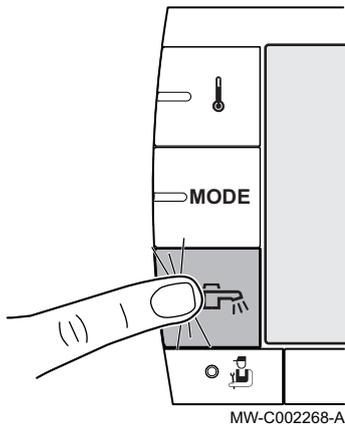
i Important
Annuler la saisie en appuyant sur la touche ESC.

6. Revenir à l'affichage principal en appuyant sur la touche .

Voir aussi
Menu MODE - Niveau Utilisateur, page 24

6.2.4 Forcer la production d'eau chaude sanitaire

Fig.27 Forçage de la production d'eau chaude sanitaire



1. Accéder au menu production d'eau chaude sanitaire en appuyant sur la touche
2. Sélectionner le paramètre souhaité en tournant le bouton de réglage.
3. Valider la sélection en appuyant sur le bouton de réglage.



Important

Revenir à l'affichage précédent en appuyant sur la touche

4. Modifier la valeur du paramètre en tournant le bouton de réglage.
5. Valider la modification en appuyant sur le bouton de réglage.



Important

Annuler la saisie en appuyant sur la touche ESC.

6. Revenir à l'affichage principal en appuyant sur la touche



Voir aussi

Menu Eau Chaude Sanitaire - Niveau Utilisateur, page 24

6.2.5 Sélectionner un programme horaire

1. Accéder au niveau Utilisateur en appuyant sur la touche
2. Sélectionner le menu **#CHOIX PROG.HORAIRE** en tournant le bouton de réglage.
3. Valider la sélection en appuyant sur le bouton de réglage.



Important

Revenir à l'affichage précédent en appuyant sur la touche

4. Sélectionner le circuit pour lequel le programme horaire sera actif en tournant le bouton de réglage.
5. Valider la sélection en appuyant sur le bouton de réglage.
6. Sélectionner la plage horaire prédéfinie en tournant le bouton de réglage.
7. Valider la plage horaire souhaitée en appuyant sur le bouton de réglage.



Important

Annuler en appuyant sur la touche ESC.

8. Revenir à l'affichage principal en appuyant 2 fois sur la touche .
⇒ La nouvelle plage horaire apparaît en surbrillance en haut de l'afficheur.



Voir aussi

Menu **#CHOIX PROG.HORAIRE** - Niveau Utilisateur, page 25

6.2.6 Personnaliser un programme horaire

Le menu **#PROGRAMMATION HORAIRE** permet de personnaliser un programme horaire et donc de choisir de nouvelles plages horaires.

1. Accéder au niveau Utilisateur en appuyant sur la touche
2. Sélectionner le menu **#PROGRAMMATION HORAIRE** en tournant le bouton de réglage.
3. Valider la sélection en appuyant sur le bouton de réglage.
4. Sélectionner le circuit pour lequel le programme horaire sera réglé en tournant le bouton de réglage.
5. Valider la sélection en appuyant sur le bouton de réglage.



Important

Revenir à l'affichage précédent en appuyant sur la touche

Fig.28 Choix d'un jour

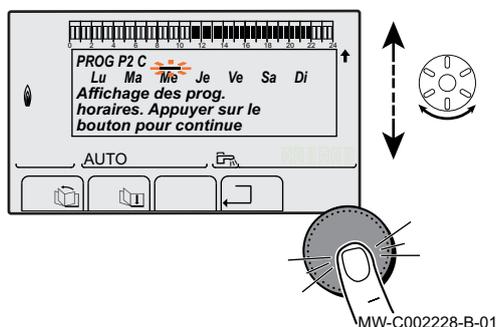


Fig.29 Sélection / dé-sélection d'un jour

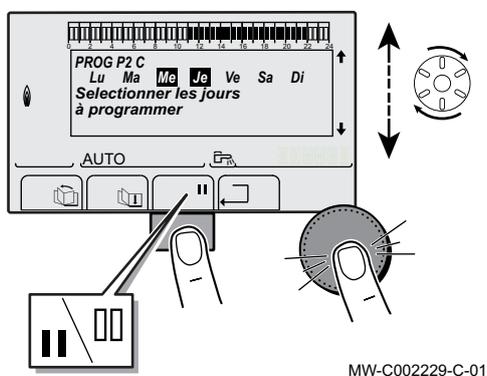
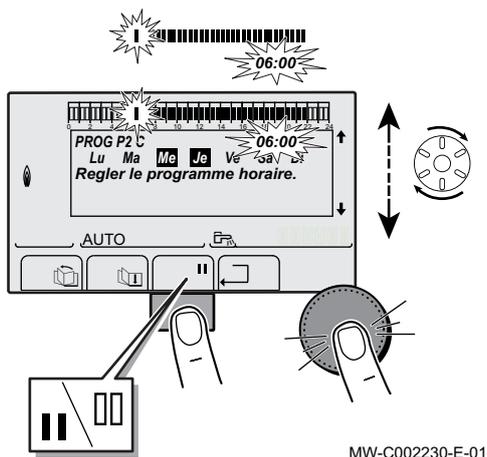


Fig.30 Sélection / dé-sélection de la plage horaire



6. Sélectionner le programme horaire du circuit sélectionné en tournant le bouton de réglage.

i Important

Annuler la saisie en appuyant sur la touche ESC.

7. Valider la sélection en appuyant sur le bouton de réglage.
8. Choisir un jour en tournant le bouton de réglage pour sélectionner ou dé-sélectionner un jour.

9. Sélectionner ou dé-sélectionner un jour en appuyant 1 ou 2 fois sur le bouton de réglage.
 - ⇒ Le symbole || s'affiche pour la sélection.
 - Le symbole □□ s'affiche pour la dé-sélection.
10. Valider un ou plusieurs jours sélectionnés en appuyant sur le bouton de réglage.
 - ⇒ Le ou les jours sélectionnés sont en surbrillance.

i Important

Il est possible de sélectionner plusieurs jours :

- Choisir un autre jour en plaçant le curseur au-dessus du jour souhaité en tournant le bouton de réglage vers la gauche.
- Sélectionner le jour lorsque le curseur se trouve au-dessus du jour souhaité, en appuyant sur le bouton de réglage.

11. Choisir un début de plage horaire en tournant le bouton de réglage vers la gauche pour placer le curseur.

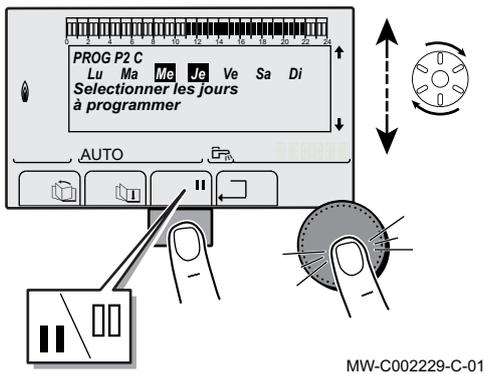
i Important

Le curseur clignote.

Le pas de réglage est de 30 minutes.

12. Sélectionner une plage horaire en tournant le bouton de réglage vers la droite lorsque le symbole || est affiché.
13. Dé-sélectionner une plage horaire en tournant le bouton de réglage vers la gauche lorsque le symbole □□ est affiché.
14. Valider l'horaire de début ou de fin de plage horaire en appuyant sur le bouton de réglage.
 - ⇒ La plage horaire sélectionnée apparaît en surbrillance.

Fig.31 Répétition de la sélection / désélection



MW-C002229-C-01

15. Répéter les étapes précédentes pour définir les plages horaires des autres jours.
16. Revenir à l'affichage principal en appuyant 2 fois sur la touche .
 - ⇒ La nouvelle plage horaire apparaît en surbrillance en haut de l'afficheur.

**Voir aussi**

Menu #PROGRAMMATION HORAIRE - Niveau Utilisateur, page 26

6.2.7 Calibrer les sondes

1. Accéder au niveau Utilisateur en appuyant sur la touche .
2. Sélectionner le menu **#REGLAGES** en tournant le bouton de réglage.
3. Valider la sélection en appuyant sur le bouton de réglage.

**Important**

Revenir à l'affichage précédent en appuyant sur la touche .

4. Sélectionner le paramètre **CALIBR.EXT** en tournant le bouton de réglage.
5. Modifier la valeur du paramètre en tournant le bouton de réglage.
6. Valider la modification en appuyant sur le bouton de réglage.

**Important**

Annuler la saisie en appuyant sur la touche ESC.

7. Revenir à l'affichage principal en appuyant sur la touche .

6.2.8 Régler le contraste et l'éclairage de l'affichage

1. Accéder au niveau Utilisateur en appuyant sur la touche .
2. Sélectionner le menu **#REGLAGES** en tournant le bouton de réglage.
3. Valider la sélection en appuyant sur le bouton de réglage.

**Important**

Revenir à l'affichage précédent en appuyant sur la touche .

4. Sélectionner le paramètre souhaité **CONTRASTE AFF.** ou **ECLAIRAGE** en tournant le bouton de réglage.
5. Valider la sélection en appuyant sur le bouton de réglage.
6. Modifier le contraste ou l'éclairage de l'afficheur en tournant le bouton de réglage.
7. Valider la modification en appuyant sur le bouton de réglage.

**Important**

Annuler la saisie en appuyant sur la touche ESC.

8. Revenir à l'affichage principal en appuyant sur la touche .

6.3 Accéder aux valeurs mesurées

1. Accéder au niveau Utilisateur en appuyant sur la touche .
2. Sélectionner le paramètre **#MESURES** en tournant le bouton de réglage.
3. Valider la sélection en appuyant sur le bouton de réglage.

**Important**

Revenir à l'affichage précédent en appuyant sur la touche .

4. Visualiser l'ensemble des paramètres disponibles en tournant le bouton de réglage.
5. Accéder à une définition complète du paramètre souhaité en appuyant sur le bouton de réglage.

**Important**

Annuler la saisie en appuyant sur la touche ESC.

6. Revenir à l'affichage principal en appuyant sur la touche

**Voir aussi**

Menu #MESURES - Niveau Utilisateur, page 25

7 Entretien

7.1 Généralités

Les opérations d'entretien sont importantes pour les raisons suivantes :

- Garantir des performances optimales.
- Allonger la durée de vie du matériel.
- Fournir une installation qui assure le meilleur confort dans le temps au client.

**Attention**

Ne pas laisser la pompe à chaleur sans entretien. Contacter un professionnel qualifié ou souscrire un contrat d'entretien pour l'entretien annuel obligatoire de la pompe à chaleur. L'absence d'entretien annule la garantie.

**Attention**

Seul un professionnel qualifié est autorisé à effectuer les opérations de maintenance sur la pompe à chaleur et l'installation de chauffage.

**Attention**

Faire vidanger la pompe à chaleur et l'installation de chauffage par un professionnel qualifié quand le logement est inhabité pendant une longue période et s'il y a un risque de gel.

**Avertissement**

Avant toute intervention sur le circuit frigorifique, arrêter la pompe à chaleur et attendre quelques minutes. Certains composants comme le compresseur et les tuyauteries peuvent atteindre des températures supérieures à 100 °C et des pressions élevées, ce qui peut entraîner de graves blessures.

**Danger d'électrocution**

Avant toute intervention, couper l'alimentation électrique de la pompe à chaleur.

**Attention**

Vérifier la décharge du condensateur du compresseur pour les versions monophasées. Décharger le condensateur si la tension mesurée à ses bornes est supérieure à 40 V. Pour ce faire, connecter aux bornes du condensateur une charge résistive d'une valeur comprise entre 1 kohm et 10 kohm.

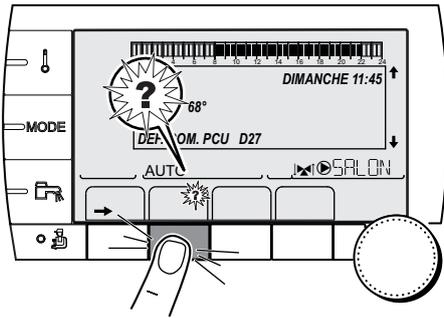
**Attention**

Après les travaux d'entretien ou de dépannage, vérifier toute l'installation de chauffage pour s'assurer qu'il n'y a pas de fuites.

7.1.1 Coordonnées du professionnel pour le Service Après-Vente

L'appareil affiche un message lorsqu'un entretien est nécessaire.

Fig.32 Coordonnées du Service Après-Vente



MW-C002302-B-01

1. Lorsque l'icône ? clignote, appuyer sur la touche correspondante pour accéder au nom et au numéro de téléphone du Service Après-Vente.
2. Contacter l'installateur afin qu'il effectue les contrôles et entretiens nécessaires.
3. Revenir à l'affichage principal en appuyant sur la touche □.

7.2 Opérations de contrôle et d'entretien standard

Une inspection annuelle avec contrôle d'étanchéité est obligatoire. Prévoir une visite en période froide par un professionnel qualifié pour vérifier les points suivants :

1. Le fonctionnement de l'installation.
2. La puissance thermique, par mesure de l'écart de température entre le départ et le retour chauffage.
3. Le réglage des thermostats de sécurité.

8 En cas de dérangement

8.1 Codes d'erreur

8.1.1 Messages d'erreur

En cas de dérangement, le tableau de commande affiche un message d'erreur et le code correspondant.

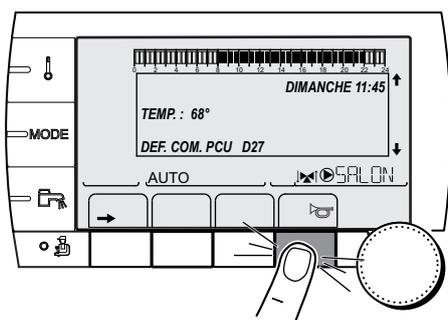
1. Noter le code affiché.
⇒ Le code est important pour le diagnostic correct et rapide du type de dérangement et pour une éventuelle assistance technique.
2. Eteindre et rallumer le générateur.
⇒ Le générateur se remet en service de façon autonome lorsque la cause du blocage a été levée.
3. Si le code s'affiche à nouveau, suivre les instructions affichées sur le tableau de commande pour résoudre le problème.
4. Contacter le professionnel assurant la maintenance de l'appareil.

8.1.2 Défauts

En cas de défaut de fonctionnement, le tableau de commande clignote et affiche un message d'erreur et un code correspondant.

1. Noter le code affiché.
⇒ Le code est important pour le diagnostic correct et rapide du type de dérangement et pour une éventuelle assistance technique.

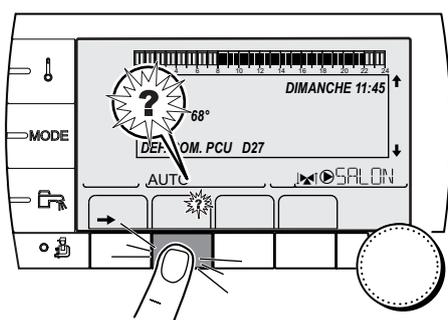
Fig.33



MW-C002604-A-01

2. Appuyer sur la touche  pour acquitter le défaut.
3. Si le code s'affiche à nouveau, éteindre et rallumer l'appareil.

Fig.34



MW-C002302-B-01

4. Appuyer sur la touche  pour accéder à la résolution de problème.
5. Si le code s'affiche à nouveau, suivre les indications affichées sur le tableau de commande pour résoudre le problème.
6. Contacter le professionnel assurant la maintenance de l'appareil.

8.2 Incidents et remèdes

8.2.1 Anti court-cycle

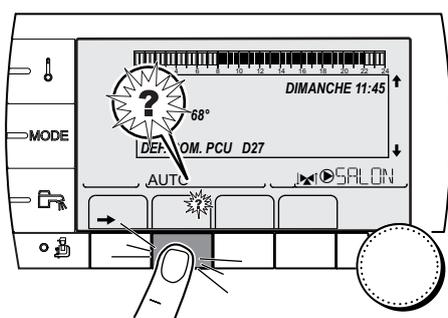
Lorsque l'appareil est en mode de fonctionnement Anti court-cycle, le symbole  clignote.

1. Accéder au message en appuyant sur la touche  .
 ⇒ Le message **Fonctionnement assuré lorsque la température de redémarrage sera atteinte.** s'affiche. Ce message n'est pas un code d'erreur, mais uniquement une information.

8.2.2 Effacement des sondes de la mémoire de la carte électronique

La configuration des sondes est mémorisée par la carte électronique SCU. Si un défaut apparaît alors que la sonde correspondante n'est pas encore raccordée ou est retirée volontairement, effacer les sondes de la mémoire de la carte électronique SCU.

Fig.35



MW-C002302-B-01

1. Accéder au message : **SUPPRIMER ?** en appuyant plusieurs fois sur la touche  .
2. Sélectionner la réponse **OUI** en tournant le bouton de réglage.
3. Valider la sélection en appuyant sur le bouton de réglage.



Important

La sonde extérieure ne peut pas être supprimée.

9 Mise hors service

9.1 Procédure de mise hors service

Pour mettre le système hors service de manière temporaire ou permanente :

1. Contacter l'installateur.

10 Mise au rebut

10.1 Mise au rebut et recyclage

Fig.36



Avertissement

Le démontage et la mise au rebut de la pompe à chaleur doivent être effectués par un professionnel qualifié conformément aux réglementations locales et nationales en vigueur.

Fig.37



MW-1002262-1

11 Environnement

11.1 Economies d'énergie

Conseils pour économiser de l'énergie :

- Ne pas boucher les aérations.
- Ne pas couvrir les radiateurs. Ne pas installer de rideaux devant les radiateurs.
- Mettre en place des panneaux réflecteurs à l'arrière des radiateurs pour éviter des pertes de chaleur.
- Isoler les tuyauteries dans les pièces qui ne sont pas chauffées (caves et greniers).
- Fermer les radiateurs dans les pièces non utilisées.
- Ne pas laisser couler inutilement de l'eau, chaude ou froide.
- Installer un pommeau de douche économique pour économiser jusqu'à 40 % d'énergie.
- Préférer une douche à un bain. Un bain consomme 2 fois plus d'eau et d'énergie.

12 Annexes

12.1 Fiche de produit - Dispositifs de chauffage des locaux par pompe à chaleur

Tab.23 Fiche de produit des dispositifs de chauffage des locaux par pompe à chaleur

		GSHP 5 MR-E GSHP 5 TR- E	GSHP 9 MR-E – GSHP 9 TR- E	GSHP 12 MR-E – GSHP 12 TR-E	GSHP 15 TR-E
Classe d'efficacité énergétique pour le chauffage des locaux dans des conditions climatiques moyennes					
Puissance thermique nominale dans des conditions climatiques moyennes (<i>Prated ou Psup</i>)	kW	7	12	15	21
Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux dans les conditions climatiques moyennes	%	177	181	173	177
Consommation annuelle d'énergie	kWh	2951	5291	6968	9224
Niveau de puissance acoustique L_{WA} à l'intérieur ⁽¹⁾	dB (A)	49	53	52	51
Puissance thermique nominale, dans des conditions climatiques plus froides - plus chaudes	kW	7 - 7	12 - 12	15 - 15	21 - 21
Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux, dans des conditions climatiques plus froides- plus chaudes	%	185 - 176	187 - 181	180 - 174	183 - 177
Consommation annuelle d'énergie plus froides - plus chaudes	kWh	3372 - 1921	6094 - 3420	8027 - 4494	10629 - 5939
Niveau de puissance acoustique L_{WA} à l'extérieur	dB (A)	0	0	0	0
(1) Le cas échéant					

Tab.24 Fiche de produit des dispositifs de chauffage des locaux par pompe à chaleur

		GSHP 19 TR	GSHP 27 TR
Classe d'efficacité énergétique pour le chauffage des locaux dans des conditions climatiques moyennes			
Puissance thermique nominale dans des conditions climatiques moyennes (<i>Prated ou Psup</i>)	kW	26	34
Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux dans les conditions climatiques moyennes	%	170	159
Consommation annuelle d'énergie	kWh	11987	16627
Niveau de puissance acoustique L_{WA} à l'intérieur ⁽¹⁾	dB (A)	53	50
Puissance thermique nominale, dans des conditions climatiques plus froides - plus chaudes	kW	26 - 26	34 - 34
Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux, dans des conditions climatiques plus froides- plus chaudes	%	176 - 171	163 - 160
Consommation annuelle d'énergie plus froides - plus chaudes	kWh	13834 - 7709	19291 - 10690
Niveau de puissance acoustique L_{WA} à l'extérieur	dB (A)	0	0
(1) Le cas échéant			



Voir

Pour les précautions particulières concernant le montage, l'installation et l'entretien : Voir Consignes de sécurité

12.2 Fiche de produit - Régulateur de température

Tab.25 Fiche de produit du régulateur de température

	Unité	Diematic iSystem
Classe		II
Contribution à l'efficacité énergétique pour le chauffage des locaux	%	2

12.3 Fiche de produit combiné - Pompes à chaleur moyenne température

**Important**

« Application à moyenne température », une application dans laquelle un dispositif de chauffage des locaux par pompe à chaleur ou un dispositif de chauffage mixte par pompe à chaleur fournit sa puissance calorifique déclarée pour une température de sortie de l'échangeur thermique intérieur de 55 °C.

Fig.38 Fiche de produit combiné applicable aux pompes à chaleur moyenne température indiquant l'efficacité énergétique pour le chauffage des locaux du produit combiné proposé

Efficacité énergétique saisonnière de la pompe à chaleur pour le chauffage des locaux ①

'I' %

Régulateur de la température ②

Voir fiche sur le régulateur de température

Classe I = 1 %, Classe II = 2 %, Classe III = 1,5 %, Classe IV = 2 %, Classe V = 3 %, Classe VI = 4 %, Classe VII = 3,5 %, Classe VIII = 5 %

+ [] %

Chaudière d'appoint ③

Voir fiche sur la chaudière

Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux (en %)

([] - 'I') x 'II' = ± [] %

Contribution solaire ④

Voir fiche sur le dispositif solaire

Taille du collecteur (en m²) Volume du ballon (en m³) Efficacité du collecteur (en %)

Classe énergétique du ballon ⁽¹⁾
 A* = 0,95, A = 0,91, B = 0,86, C = 0,83, D - G = 0,81

('III' x [] + 'IV' x []) x 0,45 x ([] /100) x [] = + [] %

(1) Si la classe énergétique du ballon est supérieure à A, utilisez 0,95

Efficacité énergétique saisonnière du produit combiné pour le chauffage des locaux dans les conditions climatiques moyennes ⑤

[] %

Classe d'efficacité énergétique saisonnière du produit combiné pour le chauffage des locaux dans les conditions climatiques moyennes

<input type="checkbox"/>									
G	F	E	D	C	B	A	A*	A**	A***
<30%	≥30%	≥34%	≥36%	≥75%	≥82%	≥90%	≥98%	≥125%	≥150%

Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux dans les conditions climatiques plus froides et plus chaudes

Plus froides : ⑤ [] - 'V' = [] %

Plus chaudes : ⑤ [] + 'VI' = [] %

L'efficacité énergétique obtenue avec cette fiche pour le produit combiné peut ne pas correspondre à son efficacité énergétique réelle une fois le produit combiné installé dans un bâtiment, car celle-ci varie en fonction d'autres facteurs tels que les pertes thermiques du système de distribution et le dimensionnement des produits par rapport à la taille et aux caractéristiques du bâtiment.

AD-3000745-01

- I La valeur de l'efficacité énergétique saisonnière, pour le chauffage des locaux, du dispositif de chauffage des locaux utilisé à titre principal, exprimée en %.
- II Le coefficient de pondération de la puissance thermique du dispositif de chauffage utilisé à titre principal et du dispositif de chauffage d'appoint du produit combiné, tel qu'indiqué dans le tableau suivant.
- III La valeur de l'expression mathématique : $294 / (11 \cdot \text{Prated})$, dans laquelle « Prated » renvoie au dispositif de chauffage des locaux utilisé à titre principal.
- IV La valeur de l'expression mathématique $115 / (11 \cdot \text{Prated})$, dans laquelle « Prated » renvoie au dispositif de chauffage des locaux utilisé à titre principal.

- V La valeur de la différence entre les efficacités énergétiques saisonnières pour le chauffage des locaux dans les conditions climatiques moyennes et plus froides, exprimée en %.
- VI La valeur de la différence entre les efficacités énergétiques saisonnières pour le chauffage des locaux dans les conditions climatiques plus chaudes et moyennes, exprimée en %.

Tab.26 Pondération des pompes à chaleur à moyenne température

$\text{Prated} / (\text{Prated} + \text{Psup})^{(1)(2)}$	II, produit combiné non équipé d'un ballon d'eau chaude	II, produit combiné équipé d'un ballon d'eau chaude
0	1,00	1,00
0,1	0,70	0,63
0,2	0,45	0,30
0,3	0,25	0,15
0,4	0,15	0,06
0,5	0,05	0,02
0,6	0,02	0
$\geq 0,7$	0	0

(1) Les valeurs intermédiaires sont calculées par interpolation linéaire entre les deux valeurs adjacentes.
(2) Prated renvoie au dispositif de chauffage des locaux ou au dispositif de chauffage mixte utilisé à titre principal.

Tab.27 Efficacité du produit combiné

GSHP		GSHP 5 MR-E – GSHP 5 TR-E	GSHP 9 MR-E – GSHP 9 TR-E	GSHP 12 MR-E – GSHP 12 TR-E
Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux	%	177	181	173
Régulateur de température Diematic iSystem	%	+2	+2	+2
Efficacité énergétique saisonnière du produit combiné pour le chauffage des locaux	%	179	183	175

Tab.28 Efficacité du produit combiné

GSHP		GSHP 15 TR-E	GSHP 19 TR	GSHP 27 TR
Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux	%	177	170	159
Régulateur de température Diematic iSystem	%	+2	+2	+2
Efficacité énergétique saisonnière du produit combiné pour le chauffage des locaux	%	179	172	161

Notice originale - © Copyright

Toutes les informations techniques contenues dans la présente notice ainsi que les dessins et schémas électriques sont notre propriété et ne peuvent être reproduits sans notre autorisation écrite préalable. Sous réserve de modifications.

DE DIETRICH
FRANCE

Direction de la Marque
57, rue de la Gare - F-67580 Mertzwiller
www.dedietrich-thermique.fr

DE DIETRICH SERVICE
AT

☎ 0800 / 201608 freecall
www.dedietrich-heiztechnik.com

VAN MARCKE NV
BE

LAR Blok Z, 5
B- 8511 KORTRIJK
☎ +32 1056/23 75 11
www.vanmarcke.be

MEIER TOBLER AG
CH

Bahnstrasse 24 - CH - 8603 SCHWERZENBACH
☎ +41 (0) 44 806 41 41
✉ info@meiertobler.ch
+41 (0)8 00 846 846 Serveline
www.meiertobler.ch

MEIER TOBLER SA
CH

Chemin de la Veyre-d'En-Haut B6,
CH -1806 St-Légier-La-Chiésaz
☎ +41 (0) 21 943 02 22
✉ info@meiertobler.ch
+41 (0)8 00 846 846 Serveline
www.meiertobler.ch

DE DIETRICH
CN

UNIT 1006 , CBD International
Mansion, No.16 Yong An Dong li,
Chaoyang District, 100022, Beijing China
☎ +400 6688700
☎ +86 10 6588 4834
✉ contactBJ@dedietrich.com.cn
www.dedietrich-heating.com

BDR THERMEA Czech Republic s.r.o
CZ

Jeseniova 2770/56 - 130 00 Praha 3
☎ +420 271 001 627
✉ dedietrich@bdrthermea.cz
www.dedietrich.cz

HS Tarm A/S
DK

Smedevej 2
DK- 6880 Tarm, Denmark
☎ +45 97 37 15 11
✉ info@hstarm.dk
www.hstarm.dk

De Dietrich 
SERVICE CONSOMMATEURS

0 809 400 320 Service gratuit
+ prix appel

DE DIETRICH THERMIQUE IBERIA S.L.U.
ES

C/Salvador Espriu, 11
08908 L'HOSPITALET de LLOBREGAT
☎ +34 902 030 154
✉ info@dedietrichthermique.es
www.dedietrich-calefaccion.es

DUEDI S.r.l
IT

Distributore Ufficiale Esclusivo
De Dietrich-Thermique Italia Via Maestri del Lavoro, 16
12010 San Defendente di Cervasca (CN)
☎ +39 0171 857170
☎ +39 0171 687875
✉ info@duediclina.it
www.duediclina.it

NEUBERG S.A.
LU

39 rue Jacques Stas - B.P.12
L- 2549 LUXEMBOURG
☎ +352 (0)2 401 401
www.neuberg.lu
www.dedietrich-heating.com

DE DIETRICH
Technika Grzewcza sp. z o.o.
PL

ul. Póchnocna 15-19, 54-105 Wrocław
☎ +48 71 71 27 400
✉ biuro@dedietrich.pl
801 080 881 Infocentrala
0,35 zł / min
www.facebook.com/DeDietrichPL
www.dedietrich.pl

ООО «БДР ТЕРМИЯ РУС»
RU

129164, Россия, г. Москва
Зубарев переулок, д. 15/1
Бизнес-центр «Чайка Плаза», офис 309
☎ 8 800 333-17-18
✉ info@dedietrich.ru
www.dedietrich.ru

BDR THERMEA (SLOVAKIA) s.r.o
SK

Hroznová 2318-911 05 Trenčín
☎ +421 907 790 221
✉ info@baxi.sk
www.dedietrichsk.sk



CE
EAC



POMPE A CHALEUR
www.marque-nf.com

De Dietrich 

